

**Plumb (II) nitrate**
**SP-O-T(VWY)-N**
**Danger**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 104 029 / 104 018
Nom commercial	: Plumb (II) nitrate
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
**Classification de la substance ou du mélange**
**Classe de danger et code de catégorie  
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé

- Dangers pour l'environnement

- : Matières solides comburantes - Catégorie 2 - Danger (CLP : Ox. Sol. 2)
- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)  
Toxicité pour le système reproductif - Catégorie 1A - Danger (CLP : Repr. 1A)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 - Attention (CLP : STOT RE 2)
- : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)  
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

**Eléments d'étiquetage**
**Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Danger
- : H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H360Df : Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence
- Généraux
- Prévention

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur.  
P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

**Plomb (II) nitrate**
**SP-O-T(VWY)-N**
**SECTION 2 Identification des dangers (suite)**

- Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

**Substance / Préparation**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Plomb (II) nitrate	: <= 100 env. %	10099-74-8	233-245-9	082-001-00-6	----	Repr. Cat. 1; R61 Repr. Cat. 3; R62 Xn; R20/22 R33 Xi; R41 N; R50-53  Repr. 1A (H360U) Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Repr. 2 (H361F) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Ox. Sol. 3 (H272)

**Autres informations**
**SECTION 4. Premiers secours**
**- Inhalation**

- : Faire respirer de l'air frais.  
 Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.  
 En cas de malaise consulter un médecin.  
 Consulter immédiatement un médecin.  
 En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

**- Contact avec la peau**

- : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.  
 Enlever vêtements et chaussures contaminés.

**- Contact avec les yeux**

- : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.  
 Consulter immédiatement un ophtalmologue.

**- Ingestion**

- : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
**Consulter immédiatement un médecin.**

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**
**Moyens d'extinction**
**- Adéquats**

- : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

**Risques particuliers**

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.  
 Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.  
 Comburant.  
 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

**: Tenir à l'écart des matières combustibles.**
**Protection contre l'incendie**

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

**Procédures spéciales**

- : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**Plomb (II) nitrate**
**SP-O-T(VWY)-N**
**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage**
- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
  - Rincer/diluer le résidu à l'eau.
  - Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
  - Eviter la production de poussières.**

**SECTION 7. Manipulation et stockage**

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation**
- : Porter un vêtement de protection approprié.
  - Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
  - Eviter toute exposition inutile.
  - Ne pas respirer les poussières.
- Stockage**
- : Après utilisation bien fermer le couvercle.
  - Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
  - Conserver sous clé.

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire** : Eviter toute exposition inutile.
  - Protection des mains** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
  - Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
  - Protection de la peau** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
  - Protection des yeux** : Porter un vêtement de protection approprié.
  - Autres** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
  - Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
  - Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
  - Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

**Contrôle de l'exposition**  
 - France

: VME : 0,1 mg/m<sup>3</sup> (Pb)

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

- Nom chimique** : Plomb (II) nitrate
- Aspect** : Poudre.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur** : Inodore.
- pH** : (20°C) 3-4 50g/LH<sub>2</sub>O
- Poids moléculaire** : 331,20 g/mol
- Point de fusion [°C]** : Décomposition 470 °C
- T°d'ébullition initiale [°C]** : Non applicable.
- Point de décomposition [°C]** : 470 °C
- Densité** : (20/4) 4,53
- Pression de vapeur mm/Hg** : Aucune donnée disponible.
- Solubilité dans** : Ethanol : Soluble.  
 Eau. : (20°C) 486 g/L.
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.

**Plomb (II) nitrate**
**SP-O-T(VWY)-N**
**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**
**Limites d'explosivité**

Limites d'explosivité inférieures [%] : Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%] : Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

**SECTION 10. Stabilité et réactivité**
**Matières à éviter**

 : Combustibles.  
 Agents réducteurs forts.  
 Agents réducteurs.  
 alcools, esters, composés de l'ammonium, acétates, matières combustibles.

**Produits de décomposition dangereux**

 : Oxydes d'azote.  
 Oxydes de métaux. (Plomb - Pb)  
 Plomb (Pb).

**Propriétés dangereuses**

 : Oxydants.  
 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

**SECTION 11. Informations toxicologiques**
**Toxicité aiguë**
**- Inhalation**

 : Nocif par inhalation.  
 Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**- Cutanée**

 : L'exposition au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.  
 Peut provoquer une irritation de la peau.

**- Oculaire**

: Très irritant pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.

**- Ingestion**

 : Nocif en cas d'ingestion.  
 Composés du plomb en général :  
 Symptômes : saveur métallique, nausées, vomissements, colique, choc.

**- Autre**

: DL50 intrapéritonéal souris : 74 mg/kg

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**

: Aucune donnée disponible.

**Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]**

: Aucune donnée disponible.

**Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]**

: Aucune donnée disponible.

**Toxicité chronique**

 : Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.  
 Toxicité des composés du plomb en général . Organes cibles : reins, synthèse de l'hémoglobine ; sang, système nerveux central, système digestif.

**Effets cancérogènes**

: Agence Internationale pour le Recherche sur le Cancer (IARC) : Group 2A: Possibly carcinogenic to humans / Cancérogène probable pour l'homme.

**Effets mutagènes**

 : Les propriétés mutagènes de composés du plomb n'ont pu être clairement mises en évidence.  
 Des doutes subsistent en ce qui concerne des effets mutagéniques indirects. Observer toutes les précautions d'usage lors de la manipulation de ce produit.

**Toxicité vis-à-vis de la reproduction**

 : Toxique pour la reproduction catégorie : 1A (Selon Réglement (CE) 1272/2008)  
 Susceptible de nuire à la fertilité.

**Effets tératogènes**

: Peut nuire au foetus. Exposition interdite aux femmes enceintes.

**Autres informations toxicologiques**

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 59.

**Plomb (II) nitrate**
**SP-O-T(VWY)-N**
**SECTION 12. Informations écologiques**

<b>Information relative aux effets écologiques</b>	: Très毒ique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut former avec l'eau des mélanges dangereux pour la santé. Eviter le rejet dans l'environnement. Daphnia magna : CE50 : 1,8 mg/l/48h Nitrates en général : peuvent provoquer l'eutrophisation des eaux de surface.
<b>Potentiel de bio-accumulation</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Informations sur l'élimination</b>	: <b>Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.</b>

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

<b>Elimination des déchets</b>	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. <b>Ne pas jeter les résidus à l'égout.</b>
<b>Procédures d'élimination des déchets</b>	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

**SECTION 14. Informations relatives au transport**

<b>- Proper shipping name</b>	: UN1469 NITRATE DE PLOMB, 5.1 (6.1), II, (E)
<b>- No ONU</b>	: 1469
<b>- I.D. n° :</b>	: 56
<b>Transport terrestre</b>	
<b>- ADR/RID</b>	: Class : 5.1 (6.1) Group : II
<b>Transport par mer</b>	
<b>- GGVE/GGVSee classe</b>	: UN 1469 Plomb nitrate
<b>- Code IMO-IMDG</b>	
<b>- Classe</b>	
<b>- Groupe d'emballage</b>	: II
<b>Transport aérien</b>	
<b>- ICAO/IATA</b>	: UN 1469 Lead nitrate
<b>- IATA - Classe ou division</b>	: 5.1 (6.1)
<b>Groupe d'emballage IATA</b>	: II

**SECTION 15. Informations réglementaires**

<b>Autres</b>	: Aucun(e).
---------------	-------------

**SECTION 16. Autres informations**
**Autres données**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6
Révision nr : 0
Date : 5 / 9 / 2019
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Plomb (II) nitrate**

**SP-O-T(VWY)-N**

**Fin du document**

**Jeulin**

**Règlement CE 1907/2006**

**JEULIN**

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France  
e-mail : support@jeulin.fr

**N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59**